

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/05-336-77 du 12/12/05

PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2006 LOGEMENTS DE FONCTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS OUVRIERS DE SERVICE ET DE SANTE

Destinataires : Mmes, Ms, les Chefs d'Etablissements du second degré.
Messieurs les Directeurs des EREA

Affaire suivie par : Mme Maryse SERRES ☎ 04.42.91.71.68

Les informations relatives aux logements de fonction, concédés aux personnels administratifs ouvriers de service et de santé par nécessité absolue de service (N.A.S) sont utiles pour mener à bien les opérations de mutations de ces personnels.

Pour me permettre d'actualiser les informations contenues dans la base académique de données, vous voudrez bien compléter l'annexe ci-jointe que vous me retournerez pour le **16 janvier 2006** déla **rigueur** par fax au : **04.42.91.70.04.** ou mail : **maryse.serres@ac-aix-marseille.fr**

Il convient de préciser que les logements mis à la disposition d'occupants par **utilité de service ou à titre onéreux ne sont pas à prendre en compte dans le cadre de cette enquête.**

Il est bien entendu que la situation des logements de fonction des personnels administratifs – ouvriers de service et de santé doit être conforme aux délibérations du ou des conseils d'administration et telles qu'elles ont été approuvées par les collectivités territoriales concernées .

Je me permets d'insister sur le fait que les logements de fonction des chefs d'établissements et des CPE ont déjà fait l'objet d'un recensement par mes services, ils ne sont donc pas à prendre en considération par la présente enquête.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ANNEXE

Académie d'Aix-Marseille
Rectorat
Division de l'Organisation Scolaire
Bureau des emplois
Affaire suivie par Maryse SERRES
☎ : 04.42.91.71.68.

Cachet de l'établissement :

Code établissement :

Année Scolaire 2006-2007

**Personnels Administratifs, Ouvriers et de Santé
Exclusivement**

**Enquête sur les logements de fonction dans les établissements scolaires
du second degré
(concessions par nécessité absolue de service)**

N° d'ordre	Nom de l'occupant	Grade ou fonction	Type de logement F1 ,F2,F3.....	N.A.S. (nécessité absolue de service)

A _____, le

Le Chef d'Etablissement